

Réf: Dossier 245481

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ANOLY BOUTIQUE » en abrégé « A-B »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY
QUARTIER ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 2, Ilot 521

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2023, et enregistrés au CEPICI le 25 Août 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANOLY BOUTIQUE » en abrégé «
A-B »

Objet : VENTE DE VETEMENTS, VENTE D'ACCESSOIRES,
VENTE D'ARTICLES ET DE A PORTER, ET DIVERSES
PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN / COCODY
QUARTIER ANGRE 7EME TRANCHE, Lot 2, Ilot 521

Dirigeant(s) Mme TOURE AWA EPOUSE AKEY (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-09957 du 06/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64680/GTCA/RC/2023 du 06/09/2023

